



Réunion du Comité Directeur  
Procès-verbal n°2023-01-30  
Relevé de décisions

---

Réunion en visio Le lundi 30 janvier 2023 de 18h30 à 21h30

---

Présidence : Albert GEMMRICH

---

Membres Elus : Ali DJEDID, Mathieu CHAPPAZ, Christophe GEORG, Laurent HETZEL, Jacques HUMMER, Cedric KANTE, Michel KEFF, Damien KELTZ, Joël MULLER, Hervé PAPAVERO, Emeline SAINTOT, Gérard SEITZ, Michel SPINDLER, Olivier TURBE, Christelle VAILLANT

---

Présidents de districts : Guy ANDRE, Michel AUCOURT, Daniel FAY, Bruno HERBST, Patrick LEIRITZ, Yann LEROY, René MOLLE, Philippe PAULET, Christophe SOLLNER

---

Salariés : Olivier STUDER, Patrice GRETHEN, Frédéric VARAIS,  
Président CRA : Stéphane VILLEMIN,

---

Excusés ou remplacés : Laurent HETZEL, Jacques HUMMER, Philippe PAULET, Stéphane VILLEMIN,

---

Le Président Albert GEMMRICH salue l'ensemble des membres et ouvre la réunion organisée en visioconférence.

## 1 Approbation du PV du Comité Directeur

- Le PV du Comité Directeur du 15 décembre 2022 est approuvé à la majorité.

## 2 Dossiers clubs

Le tableau des mouvements de clubs, affiliations, changement de nom, changement de type, groupement de club, inactivités, radiations, et reprises d'activités sont validés ci-dessous.

Nouvelle Affiliation – District de Meurthe & Moselle – Equipe Unie de Nancy  
Résiliation- District d'Alsace – le club de l'AS DIDENHEIM.

- Le Comité directeur valide les mouvements de clubs.

### 2.1 Demande de dérogation district d'Alsace

Le district d'Alsace propose une demande de dérogation concernant les U16 :

La joueuse ou le joueur U16, licencié hors renouvellement après le 31 janvier pourra uniquement disposer d'une licence avec la mention « surclassement non autorisé », à l'exception de la joueuse ou du joueur U16 lorsque le district ne propose pas de compétition U16 et U17 et que le club n'a pas d'équipe engagée en catégorie U16 et U17

- Le Comité Directeur valide cette demande de dérogation.



### 3 Commissions

#### 3.1 Commission statut de l'arbitrage

A ce jour les droits de mutation article 35.5 sont de 500,00 €

- 300,00 € pour le club formateur
- 200,00 € pour le centre de gestion de l'arbitre

Ces frais ne sont pas appliqués si la mutation est justifiée par un des motifs de l'article 33 du statut.

**Conséquences** : Les commissions du statut régional et districale doivent analyser chaque mutation pour savoir si les frais doivent être appliqués ou non.

#### Proposition

- La LGEF gère les mutations des arbitres de Ligue
- Les districts gèrent les mutations des arbitres de district
- Il convient d'appliquer le principe identique pour les cas particuliers

Les dispositions ne sont pas applicables dans :

- Cas d'une fusion.
- Cas d'une inactivité du club.
- Mutation d'un arbitre d'un club vers un statut indépendant.
- Mutation statut indépendant vers un club. Sauf si la mutation se réalise avant les 4 ans réglementaires du statut indépendant, dans ce cas le nouveau club doit s'acquitter des droits de mutations.

#### Versement des droits:

- Le club formateur n'existe plus. Les 500 euros sont crédités au District ou à la Ligue
- Le club formateur appartient à une autre ligue. Les 500 euros sont crédités au District ou la Ligue
- L'arbitre revient à son club formateur après plusieurs années dans un autre club. Le club sera débité uniquement des 200 euros qui seront crédités au District ou la Ligue.
- ❖ Lorsque le club formateur n'appartient pas au même District que le nouveau club de l'arbitre. Dans ce cas la CDSA du nouveau District fait remonter l'information à la CRSA pour que la LGEF puisse verser les droits de mutation au club formateur et au District du club formateur.

Tous les cas non prévus seront soumis à l'appréciation du Comité Directeur.

- Le Comité directeur valide ces modalités de fonctionnement.

#### 3.2 Commission Esport

Coupe Grand Est eSport :

- ❖ Compétition ouverte à tous en ligne du 15 au 20 février, les 16 premiers se qualifient pour la finale en présentielle.
- ❖ Finale en présentielle à Strasbourg le 25 février 2023



#### **ECupFFF 2023 :**

- ❖ Lancement des inscriptions par les Districts le 16 janvier
- ❖ Phases de District courant février.
- ❖ Finale Régionale LGEF le 26 mars dans un lieu à définir (de préférence dans la région de Metz).
- ❖ District Meuse –Vosges –Ardennes gérés par la LGEF

#### **Championnat R1 eSport :**

- ❖ Fin du championnat à la fin du mois de janvier
- ❖ Les deux premiers se qualifient pour un tournoi international (modalités à définir) en avril ou mai.

Par ailleurs une série de mini-reportage sera réalisée dans les clubs pour présenter les différents fonctionnements des sections eSport.

- Le Comité Directeur valide le programme de ces actions

### **3.3 Commission Féminisation et Bénévolat**

Une réunion commune des commissions de bénévolat et de féminisation a eu lieu le 18 janvier pour engager des réflexions et des propositions sur ce thème.

L'objectif des instances fédérales est que nous échangions à travers une réunion PLAN MIXITÉ autour des enjeux et des besoins spécifiques de notre ligue pour inclure davantage de femmes dans toutes les fonctions et à tous les niveaux de responsabilité.

En effet, les instances fédérales par l'intermédiaire de Margaux BOUCHE Cheffe de projet "Football féminin, bénévolat et mixité" auprès de la Direction de la Ligue du Football Amateur préconisait que cette réunion soit animée par la Commission Fédérale de Féminisation en charge de ce projet, qui pilotera par la suite l'accompagnement en territoire, à l'occasion de points de suivis réguliers.

Il faut savoir que dans beaucoup de ligues les commissions de bénévolat n'existent pas ou ne fonctionnent pas très bien, seules 3 ligues sont dotées de commissions bénévolat et distinctions qui fonctionnent correctement, dont celle de la LGEF qui elle est très active.

Chaque commission a présenté par l'intermédiaire de son président ou présidente, son organisation, son rôle, ses actions et ses activités.

La parole a été donnée aux membres des commissions respectives qui à leur tour ont donné leur avis et point de vue concernant cette réunion PLAN MIXITÉ.

Il en est clairement ressorti, d'une manière unanime, qu'il n'est pas question de vouloir fusionner les 2 commissions ou de créer une supra commission qui chapoterai les 2 commissions.

Dans l'immédiat il est prévu de réfléchir afin de mettre des passerelles en place, et de trouver des complémentarités.



Et en ce qui concerne la commission de féminisation, de recruter des référents ou référentes via les clubs (donc par la base) pour augmenter le quota des femmes dans le monde du football afin d'atteindre les objectifs de 25 % à l'horizon 2024 pour les ligues et à l'horizon 2028 pour les districts qui ont été fixés par les instances fédérales.

Même si ces échéances sont proches, il ne faut pas agir dans la précipitation.

Il a été proposé sur ces bases de créer un groupe de réflexion qui comprendra 4 membres de chacune des commissions, les 2 Présidents, et 1 membre des anciens territoires plus le référent du CD de chacune des commissions.

Il serait judicieux que ce PLAN MIXITÉ puisse se faire en associant toutes les commissions quel que soit le domaine de compétence (arbitrage, sportive, Compétition et d'autres encore).

### **3.4 Commission Football en milieu scolaire**

La commission régionale propose en remplacement du président sortant la candidature de Jean-Christophe FLOGNY.

- Le Comité Directeur valide cette proposition

### **3.5 Aide aux déplacements seniors masculins**

Le comité Directeur valide la création d'une enveloppe budgétaire de 20 000 € dont la répartition sera soumise à une prochaine réunion et devra tenir compte d'éviter les effets de seuil. :

### **3.6 Aide aux correspondants informatiques**

La Fédération par l'intermédiaire du Belfa a décidé de modifier les règles de subventionnement des correspondants informatique. Cette réforme entraîne comme conséquence de diminuer le financement de 18 323 €.

- Le Comité Directeur enregistre avec amertume cette décision du Belfa
- 

## **4 Finances**

### **4.1 Etude sur les placements financiers**

Le Ligue a sollicité nos partenaires financiers afin d'optimiser les différentes formules de placement et de taux y afférents.

Elle retiendra la formule la plus souple et la plus avantageuse sur le plan économique.

Christelle Vaillant de par ses fonctions au sein du Crédit Agricole n'a pas participé aux débats sur ces différents points.



## 4.2 Proposition de péréquation interdistricts

Suite à la dernière réunion du comité directeur où la proposition d'une répartition différente en faveur des districts les plus importants, les propositions faites et les discussions n'ont pas permis d'arriver à un consensus. De nouveaux échanges auront lieu.

## 4.3 Convention d'objectifs LFA

Les montants prévus au titre des saisons 2022-2023 - 2023-2024 et 2024-2025 seront de 793 055 € pour l'ensemble du territoire (montant identique par rapport à la saison 2021-2022).

Le principe de versement se fera annuellement en une fois pour un montant correspondant à 70% de cette somme. Le solde de 30% sera versé sur la base des actions préconisées et définies par le Belfa après vérification de ce qui sera réalisé en Ligue et en Districts.

- La proposition de répartition des sommes à l'identique de la saison écoulée n'est pas retenue et un travail conjoint doit être mené pour définir une nouvelle répartition.

## 5 Création de 2 Groupes de travail

L'évolution de la situation concernant les incivilités et les actes de violence nous conduit à repenser la mise en place d'action préventive et du mode de sanction.

D'autre part la situation économique inflationniste nous amène également à reconsidérer les conditions d'application de notre statut des dispositions financières.

### 5.1 Groupe Incivilités-Violence

Coordinateur du Groupe : Patrick Leiritz

- ❖ Membres : Christophe Sollner, René Molle, Hervé Papavero, Damien Keltz, Stéphane Villemin, Pierre Taesch, Marc Hoog, Hervé Boillot
- ❖ Soutien administratif : Frédéric Varais
- ❖ 1<sup>ère</sup> réunion le 31 janvier

- Le Comité directeur valide la composition de ce groupe de travail

### 5.2 Groupe Statut financier

Coordinateur du Groupe : Olivier Turbé

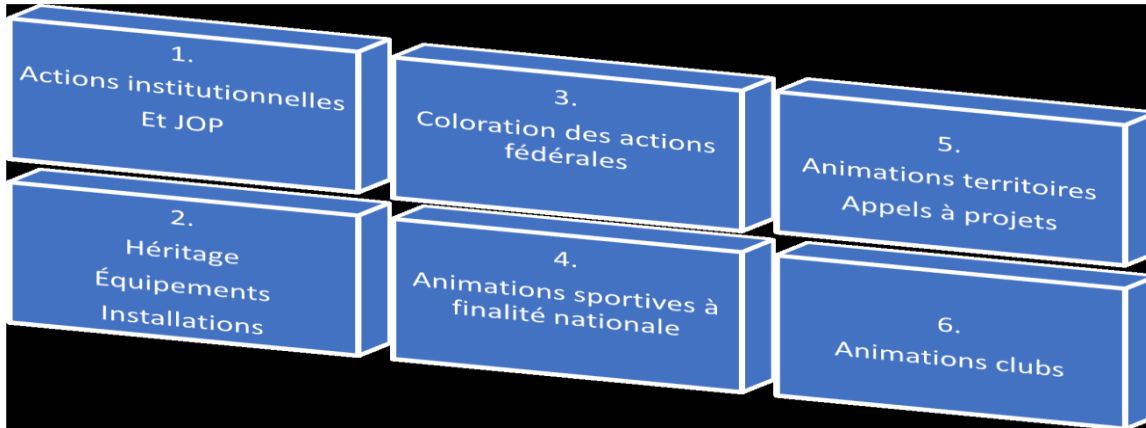
- ❖ Membres : Joël Muller-Jean-Philippe Zores-Emeline Saintot –Damien Keltz- Michel Spindler-
- ❖ Présidents de Districts : Yann Leroy- Christophe Sollner-
- ❖ Soutien administratif : Frédéric Varais
- ❖ 1<sup>ère</sup> réunion le 6 février

- Le Comité directeur valide la composition de ce groupe de travail



## 6 Jeux olympiques 2024

La Fédération définira les différents types d'actions qui seront proposés aux structures parmi les thèmes indiqués ci-dessous à l'occasion de l'organisation des jeux olympiques 2024.



## 7 Demande de subvention

### 7.1 Subvention « Musée de Joeuf »

La ville de Joeuf est en cours de création d'un musée du football sous l'impulsion de Michel PLATINI dont l'objectif est de donner à ce projet local une envergure nationale et internationale en abordant les grandes gloires du football français par le prisme du travail dans les mines, dans la sidérurgie et l'impact de l'immigration.

- Le Comité Directeur valide une subvention de 2500,00 €

### 7.2 Subvention Lycée Monge de Charleville

Le Lycée Monge qui s'est qualifié pour la finale Nationale UNSS qui se déroulera à Brest, sollicite la Ligue pour couvrir une partie de ses frais engagés à cette occasion.

- Le Comité Directeur accorde une subvention de 500 €

## 8 Département technique

### 8.1 Pôle espoirs féminins en Alsace

La situation du Pôle Espoirs de Strasbourg devient de plus en plus compliquée. Récemment, les locaux ont été vandalisés. De manière général, la sécurité du site d'entraînement est de plus en plus problématique et les conditions nécessaires ne sont plus réunies.





Pour résoudre ce problème, il est proposé de délocaliser le site d'entraînement soit sur le terrain du Langaag 2, soit au niveau du CREPS de Strasbourg.

- Compte tenu des discussions en cours concernant la volonté du District d'Alsace de redevenir une Ligue, le Comité Directeur ne souhaite pas pour le moment envisager ce type de solution.

## **8.2 Formation**

La formation professionnelle pour la saison 2023-2024 tient compte de la réforme des formations des éducateurs et offrira globalement le même volume de places, à savoir :

- 1B.E.F Mixte (moitié d'apprentis et moitié de candidats traditionnels)
- 1B.M.F Jeunes/adulte
- 1B.M.F Enfant/ jeunes
- 1BMF APP ESTAC
- 1BMF APP RC STRASBOURG
- 1BMF APP PROMOTION EST
- 2BMF APP PROMOTION OUEST

## **9 Intervention Christophe SOLLNER membre du BELFA**

Mise en place d'un guichet unique ANS-FFF pour le plan 5 000 équipements de proximité pour construire des terrains de foot 5 ou de Futsal extérieur. Le financement conjoint atteint 80 %.

## **10 Intervention Bruno HERBST représentant du bureau du collège des Présidents de Districts**

Lors du Collège des Présidents district, Philippe Diallo a annoncé qu'il fallait attendre les conclusions de l'audit avant de prendre des décisions sur la gouvernance de la Fédération, et qu'il demandait à tous de faire preuve de solidarité.

Il nous a également indiqué que la Directrice Générale était convoquée le 21/02 en vue d'une procédure de licenciement pour faute grave.

L'avis des Présidents de Ligue et de District est qu'ils ne souhaitent pas que le Comex maintienne le Président en place à l'issue de l'audit.

Pour la prochaine élection de la gouvernance une nouvelle répartition des voix est à l'étude.

Félicitations aux clubs de l'ES Thaon et du FC OSK 06 pour leurs magnifiques parcours en Coupe de France.



## **11 Informations diverses**

La Ligue Ultra Marine des Mahorais nous a adressé un courrier de courtoisie en date du 10 janvier 2023 nous informant qu'elle fera une tournée avec les féminines U17 en Métropole du 17 février au 03 mars 2023, et qu'elle séjournera au Centre Sportif de l'Aube à Troyes.

## **12 Equipe de France Futsal U19**

La sélection nationale effectuera 2 matchs de préparation face à la Pologne les 20 et 21 février à Colmar.

## **13 Projet Giraumont Mine de Football**

La Fédération installera le 8 avril à Giraumont une stèle en mémoire et en reconnaissance de ce qu'il a procuré au Football Français soit 14 joueurs nationaux, ce qui est un cas unique au monde de la part d'un seul club.

## **14 Calendrier**

- Mercredi 15 février 18h30 en visio Présidents de districts, reporté au 23 février à 18h00
- Jeudi 02 mars à 18h 30 en visio Présidents de districts
- Mercredi 15 mars à 10h00 en présentiel Comité Directeur à Champigneulle, reporté au 22 mars à 13h00
- Lundi 03 avril à 18h30 en visio Présidents de districts
- Mercredi 12 avril à 18h30 en visio Comité Directeur
- Jeudi 04 mai à 18h30 en visio Présidents de districts
- Samedi 13 mai 10h00 en présentiel Comité Directeur et Commission des finances à Champigneulle
- Samedi 03 juin 10h00 Assemblée générale en présentielle ou en visio

**Michel SPINDLER**  
Secrétaire général

**Albert GEMMRICH,**  
Président